



80
ANS



au service des Tarn-et-Garonnais

1938 / 2018

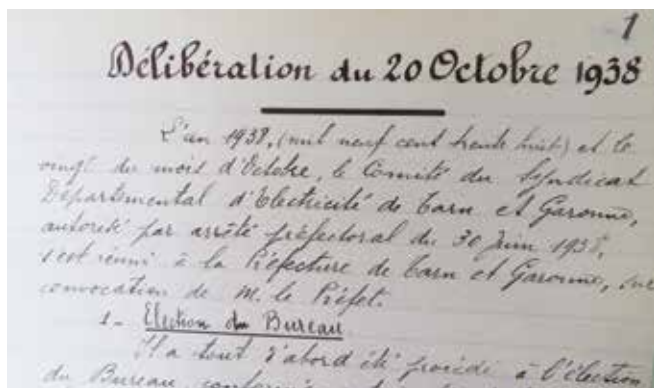


Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Une étape clé

dans l'aménagement du Tarn-et-Garonne

Le 30 juin 1938, un arrêté préfectoral acte la naissance du Syndicat Départemental d'Electrification de Tarn-et-Garonne. Cette date marque le début d'une longue histoire de service public... Electrifier l'ensemble du territoire constitue la raison d'être du regroupement des communes qui transfèrent alors 3 600 km de lignes au syndicat.



La gouvernance de 1938 à nos jours

En octobre 1938, s'est tenue la première assemblée générale du Syndicat. Depuis lors, la stabilité de la présidence est notable. Il existe un fort lien de proximité entre le Président et les élus communaux, maintenu après la dissolution des syndicats primaires grâce à la mise en place des Comités consultatifs locaux en 2001. La longévité du Syndicat se conjugue avec une forte représentativité des 195 communes. Elles participent directement et à égalité à la prise de décision, selon le principe : « une commune, une voix ».

Les Présidents



Ferdinand Augé
1938 > 1957
*Maire de Mas-Grenier
Conseiller général*



Roger Rignac
1958 > 1989
*Maire
de Monclar-de-Quercy
Conseiller général*



Robert Descazeaux
Depuis 1989
*Maire de Garganvillar
Conseiller général*

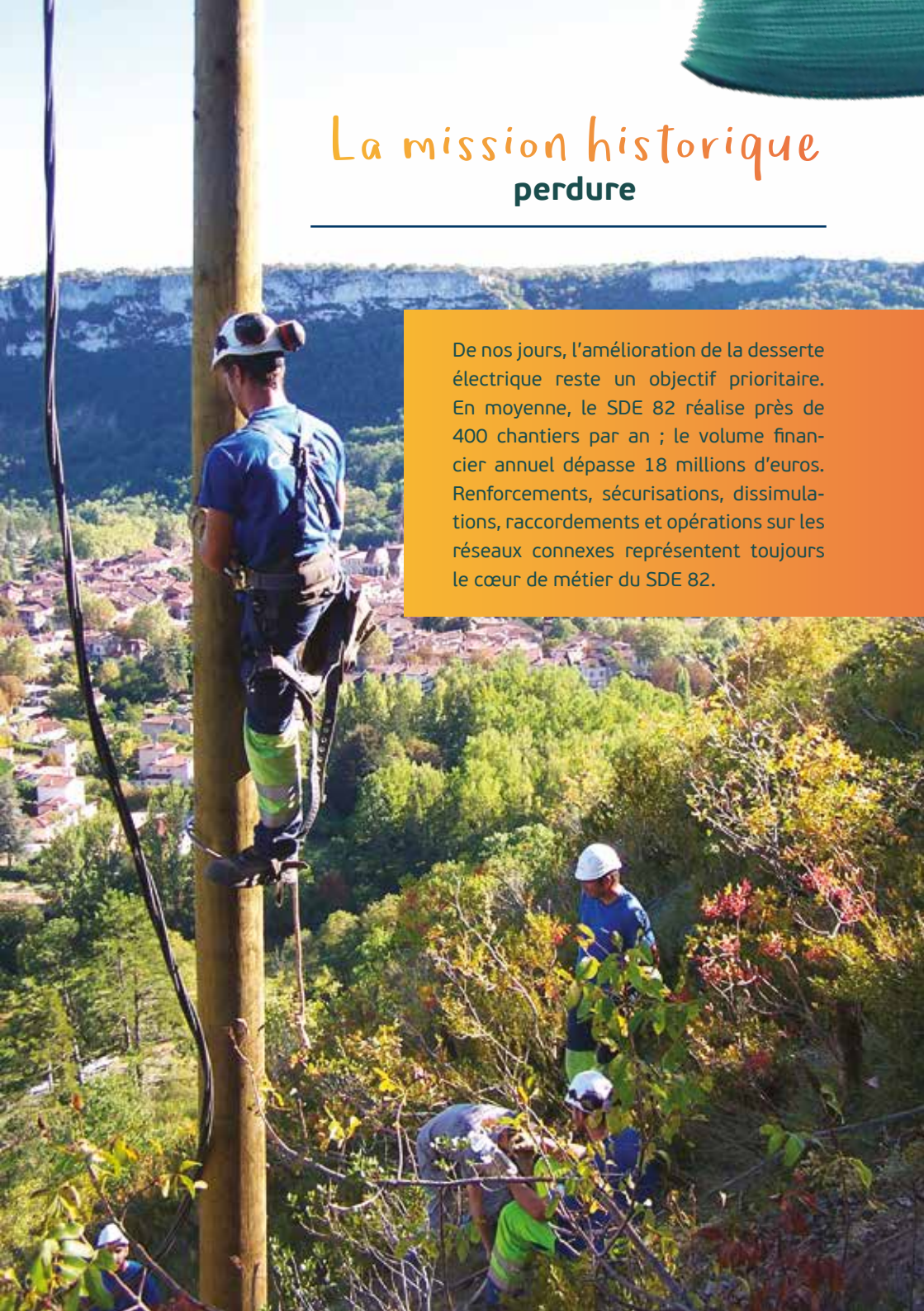


Un Syndicat immédiatement en action

En 1928, 54 communes étaient pourvues d'une distribution d'énergie électrique, souvent limitée à l'agglomération. Fin 1935, 154 étaient électrifiées. Dès juillet 1938, le Syndicat constitue ses premiers dossiers de travaux pour accompagner ce processus d'électrification rapide. Il s'agit de bénéficier sans délai des dotations publiques.



*Pose des premiers poteaux
en béton à partir de 1930.*

A utility worker in a blue shirt, safety harness, and helmet is climbing a tall wooden pole. The background shows a town with red-tiled roofs and a cliff face under a clear sky. The title 'La mission historique' is in orange script, and 'perdure' is in dark blue sans-serif.

La mission historique perdure

De nos jours, l'amélioration de la desserte électrique reste un objectif prioritaire. En moyenne, le SDE 82 réalise près de 400 chantiers par an ; le volume financier annuel dépasse 18 millions d'euros. Renforcements, sécurisations, dissimulations, raccordements et opérations sur les réseaux connexes représentent toujours le cœur de métier du SDE 82.

Le gaz

c'est effectif

Depuis 2006, 168 communes, desservies ou non, ont transféré l'exercice du pouvoir concédant au SDE 82. Autorité organisatrice de la distribution publique, le Syndicat s'attache à contrôler la bonne exécution des missions confiées aux délégataires. Grâce au regroupement, et en s'appuyant sur des services experts, le SDE 82 est en position de force pour négocier les contrats de délégation de service public.



Le SDE 82
intervient avec l'appui
de services experts
pour la passation
des contrats
de délégation
du service public



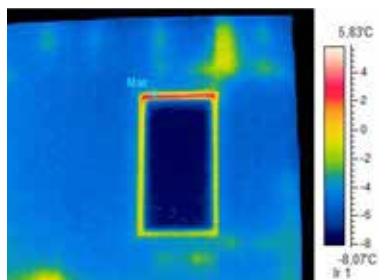
L'éclairage public, activité très sollicitée

Sur demande des communes, le SDE 82 intervient pour créer, rénover et soutenir l'entretien du réseau d'éclairage public. Depuis 2016, sur proposition du Président, le dispositif de subventionnement déterminé par le Comité syndical a été renforcé. Il favorise la modernisation du parc et accompagne la mutation vers un éclairage public plus performant et économe, essentiellement en remplaçant les sources énergivores par des leds.



La nouvelle priorité : réduire les consommations d'énergie

Le SDE 82 accompagne les communes dans leur volonté de réduction des consommations énergétiques et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. A leur demande, il réalise des diagnostics énergétiques. Ces audits sur l'éclairage et les bâtiments publics donnent lieu à des préconisations personnalisées, techniquement et économiquement judicieuses.





Le SDE 82 se mobilise pour la transition énergétique

Fort de son expertise et de son ancrage territorial, le Syndicat coordonne de nombreuses actions. Certificats d'économies d'énergie, écomobilité, maîtrise d'ouvrage des projets de chaufferies bois, lutte contre la précarité énergétique, soutien aux énergies renouvelables, achats groupés d'énergie, sont autant de domaines investis par le SDE 82 pour relever le défi énergétique.

Le nouveau bâtiment du SDE 82
inauguré en 2012





L'écomobilité portée par le Syndicat



En 2018, le déploiement des bornes de recharges pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables, engagé avec le concours des investissements d'avenir de l'Etat confiés à l'Ademe, est finalisé. Le SDE 82 exploite 90 bornes, soit 180 points de charge judicieusement répartis pour assurer une couverture optimale. L'utilisation de ce nouveau service public progresse de mois en mois.

L'engagement en faveur des énergies renouvelables

Le SDE 82 encourage le développement des productions renouvelables. A ce jour, il subventionne l'éclairage public solaire. Il apporte son soutien aux projets photovoltaïques des sociétés coopératives d'intérêt collectif de production d'énergie renouvelable. Il étudie par ailleurs la faisabilité de production hydroélectrique à partir des écluses du canal latéral à la Garonne.



Ouverture aux partenariats

Pour porter la transition énergétique dans le nouveau contexte territorial, le SDE 82 adhère à l'entente des syndicats d'énergie d'Occitanie. Ce nouveau groupe, au plus près des communes et doté d'une forte expertise, constitue un atout pour mettre en œuvre, avec l'appui de l'Ademe, le projet de la Région : faire de l'Occitanie la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050.



78 avenue de l'Europe • 82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 21 09 00 • Fax : 05 63 66 50 82
sdetg@sdetg.fr

SDE 82 - 1938 / 2018